

COMITE SYNDICAL DU 24 MARS 2023

Date de la convocation : le 15 Mars 2023

Nombre de membres titulaires en exercice : 9

Nombre de membres titulaires présents : 6

Nombre de membres suppléants présents : 0

Nombre de votants : 5 Mme la Présidente ne participe pas au vote et s'est absentée le temps de débats

Vote pour : 5

Vote contre : 0

Abstention : 0

L'an deux mille vingt-trois le vingt quatre du mois de mars à 12h15, le Comité Syndical s'est réuni à l'Aéroport Albert Picardie et en visio-conférence, sous la présidence de Mme Virginie CARON-DECROIX.

Membres titulaires présents : Madame CARON-DECROIX Virginie, Messieurs, BUISSET Christophe, FOURNIER Jean Michel, GEST Alain, MERCUZOT Benoît. PENAUD Guy, WATELAIN Michel

Membre titulaire absent : 2

Membres titulaires excusés : 1 M. BEAUVARLET donne pouvoir à Mme CARON -DECROIX

Membre titulaire représenté par son suppléant : 0

Membre suppléant présent : 0

Membres votants : 8

Objet : COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Conformément aux dispositions de l'article 51 de la loi du 2 mars 1982, modifié par l'article 48 de la loi d'orientation du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République, il appartient au comité syndical d'arrêter pour le 30 juin au plus tard le compte administratif présentant les résultats de l'exécution du budget de l'exercice précédent.

Les résultats budgétaires de l'exercice 2022 sont arrêtés à :

- 1 384 223.96 € en recettes,
- 793 511.16 € en dépenses.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- Approuve le Compte Administratif 2022. Madame CARON-DECROIX, Présidente du SMAAP n'a pas pris part au vote.

La Présidente,



Virginie CARON-DECROIX